

Une maman témoigne de la cardiopathie de son bébé

Le livre « Nos cœurs réparés » ressort dans le cadre de la Journée internationale des cardiopathies congénitales, prévue le 14 février. La Lilloise Mathilde Salmon-Fernet y témoigne de son vécu de maman confrontée à la maladie grave d'un enfant. Et raconte comment elle a pu surmonter cette épreuve.

PAR PATRICK SEGHI
lille@lavoixdunord.fr

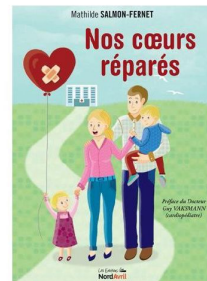
LILLE. « Pourvu que tout se passe bien. » L'intuition du début de grossesse s'est révélée d'une redoutable précision. « L'échographie des cinq mois a confirmé que ma petite fille souffrait d'une cardiopathie sévère. » Un euphémisme. À huit jours, Valentine subit une opération à cœur ouvert qui dure six heures. L'intervention est suivie de trois semaines passées en service de réanimation. Un concentré d'angoisse pour les parents et les proches, plongés dans un univers parallèle dont ils ne maîtrisent pas les codes. « C'est à peine si je connaissais l'anatomie d'un cœur ».

PAS DE TÉMOIGNAGES SUR LE SUJET

La Lilloise Mathilde Salmon-Fernet, 36 ans, s'est accrochée. « Je voulais comprendre. La cardiopathie de ma petite fille était très rare. Nous n'avions pas de référence, de statistiques sur lesquelles nous appuyer. » L'inconfort de cette navigation à vue sera tempéré par « l'hallucinante humanité » dont a fait preuve le cardio-pédiatre lillois Guy Vaksman, et la qualité de la prise en charge assurée par

les équipes parisiennes de l'hôpital Necker. Avec le recul, Mathilde Salmon-Fernet a souhaité garder une trace de cette expérience traumatisante. Quelques mails échangés avec une amie prendront une forme plus élaborée. « Je me rac-

“ Je me suis rendu compte qu'un livre pouvait aider d'autres parents. Qu'il permettait d'associer les proches au processus. ”



crochais à mes souvenirs. Le fait de les mettre par écrit m'a libéré le cerveau. » L'absence de témoignages sur le sujet intrigue, au passage, l'auteur. « Je me suis rendu compte qu'un livre pouvait aider d'autres parents. Qu'il permettait d'associer les proches au processus. De leur faire sentir qu'un petit geste de soutien n'est en rien anodin. Cela permet également aux médecins de comprendre l'envers du décor, de leur montrer comment se déroule la vie d'un patient... »

« LES RETOURS ME PROUVENT QUE J'AI BIEN FAIT »

Avant, pendant et après... L'écriture a pris une forme intimiste qui favorise l'appropriation, l'échange. « Parlons des dégâts collatéraux par lesquels les familles passent. Ma petite fille ne voulait pas manger et pleurait souvent. Elle avait un problème d'oralité dû à son intubation et était hypersensible car je n'avais pas pu la prendre dans mes bras avant un mois... » Cela, il a fallu le comprendre, l'assimiler, avant de le partager sans détour par souci d'efficacité. « Tout raconter peut prendre la forme d'un quitta ou double, mais les retours que j'ai me prouvent que j'ai bien fait. » ■
Mathilde Salmon-Fernet dédicacera « Nos cœurs réparés » (aux éditions Nord Avril) le

16 février à 17 heures au Furet du Nord, en compagnie du Dr Guy Vaksman. L'auteure est également correspondante de l'association « Petit cœur de beurre » pour la région. En France, 1 enfant sur 100 naît avec une malformation cardiaque.



Dites-lui « Je t'aime » dans votre journal

SAINT-VALENTIN. Pour la vingt-deuxième année consécutive, nous publions vos petits mots d'amour parmi beaucoup d'autres, dans le journal du jeudi 14 février (jour de la Saint-Valentin). L'an dernier, vous avez été 1 766 à nous confier vos précieux mots d'amour. Certains ont même fait leur demande en mariage à cette occasion.

Le principe : vous nous envoyez un petit mot avant le dimanche 10 février. Vous indiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone (afin que nous puissions vous contacter pour éviter les mauvaises plaisanteries), ainsi que le prénom (et éventuellement le lien de parenté) de la personne à qui vous souhaitez envoyer votre message.

Nous ne publions que votre prénom ou vos initiales (selon votre souhait) et seul l'élus de votre cœur se reconnaîtra (à vous de coder suffisamment le message). Le message ne doit pas être trop long : une dizaine de lignes journal maximum. ■

— Par lettre :

La Voix du Nord, 8, place De-Gaulle, CS 10549, 59023 Lille Cedex.

— Sur internet : lille@lavoixdunord.fr ou sur lavoixdunord.fr.

6228

Vœux au monde économique : bientôt une Nuit de l'orientation

LOMME. Au menu des vœux du maire, Roger Vicot, au monde économique, à la Maison folie Beaulieu la semaine dernière : le dynamisme économique lommois. Il passe par le commerce de proximité, mais aussi Lomme Entreprendre, créé il y a trois ans, un réseau de partenaires pour l'emploi qui regroupe plusieurs centaines de commerçants et artisans.

PÔLE D'EXCELLENCE, APPLI...

Au MIN, avec la MEL, a aussi été créé Euralimentaire, un pôle d'excellence pour accompagner les acteurs de l'innovation en agroalimentaire, comme le sont Euratechnologies. Autres exemples : la plate-forme multimodale de Délivrance, « où la SNCF installe la base du chantier TGV Nord avec 250 salariés », et Enjoy MEL, une application pour



Roger Vicot a insisté sur l'importance du commerce et de l'artisanat.

valoriser les boutiques, les artisans et le patrimoine de l'agglomération lilloise.

DES RENCONTRES THÉMATIQUES

Roger Vicot a annoncé le lancement de plusieurs rencontres thématiques au cours de l'année : job dating, after work, emploi des personnes en situation de handicap, et « une Nuit lommoise de l'orientation qui aura lieu en fin d'année ».

Cette rencontre avait été ouverte par Laurent Rigaud, vice-président de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) des Hauts-de-France, qui a rappelé le rôle de la Chambre dans l'accompagnement des entreprises, la formation, l'apprentissage, etc. Il a évoqué son installation à Lomme, en 1989, en tant que jeune artisan boucher, avec l'aide du maire, Arthur Notebart. ■ A. V. (CLP)

Extrait du journal La Voix du Nord - Lundi 04 février Page 20/21

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)